



02 SEP. 2025
Evry-Courcouronne, le

Affaire suivie par : Tristan Deloulme
Chef du Bureau Planification Territoriale Nord

La directrice Départementale des
Territoires
à

Monsieur le Maire de Draveil
Hôtel de Ville
9 allée du Domaine de Villiers
91210 Draveil

Objet : Avis sur la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Draveil

Vous nous avez récemment transmis pour avis le projet de modification de votre PLU. Dans l'ensemble, les évolutions visent à une clarification du document d'urbanisme, à mieux protéger la qualité de vie des habitants de la commune et cherchent à renforcer la biodiversité au sein de votre territoire.

En revanche, certaines dispositions vont à l'encontre d'une densification douce à travers le diffus, pouvant ainsi s'opposer aux grands objectifs de production de logements du Schéma Directeur de la Région Île de France ou encore du Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement. Aussi, il est nécessaire de démontrer au sein de votre rapport de présentation la bonne compatibilité avec ces derniers.

La Directrice Départementale des Territoires

Simone SAILLANT